



ÎLE DE FRANCE
RAPPEL

N° 012/2025
DU 26 FÉV. 2025

DESTINATAIRES

- Syndicats
- Unions territoriales interprofessionnelles
- Unions professionnelles

INFORMATIONS & CONTACT

Badiaa SOUIDI
secrétaire générale
CFDT Ouest Francilien
responsable régionale en charge
de l'égalité professionnelle
06 08 09 09 13
bsouidi@iledefrance.cfdt.fr

ILE-DE-FRANCE.CFDT.FR



INFO RAPIDE RÉGIONALE

MOBILISATION POUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

SAMEDI 8 MARS 2025

DÉPART À 14H00

PARCOURS : RÉPUBLIQUE → NATION

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars 2025, la CFDT Île-de-France, aux côtés de l'intersyndicale francilienne (CGT, FSU, UNSA, Solidaires), appelle à la mobilisation pour dénoncer l'absence persistante d'égalité entre les femmes et les hommes dans les entreprises et les administrations.

Malgré les lois et dispositifs en place, le manque de volonté réelle des employeurs et des gouvernements successifs freine l'application effective des mesures visant à lutter contre les inégalités persistantes entre les femmes et les hommes.

UN CONSTAT ALARMANT

- **Salaires** : Les femmes gagnent en moyenne 23,5 % de moins que les hommes, en partie en raison du temps partiel.
- **Carrière** : Bien qu'elles aient souvent un niveau de diplôme supérieur, elles n'occupent que 42,6 % des postes de cadre.
- **Précarité** : 57 % des personnes au SMIC et 80 % des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes.
- **Retraite** : Les pensions des femmes sont en moyenne 38 % inférieures à celles des hommes.
- **Parentalité** : Les femmes assument 95 % des congés parentaux et dirigent 82 % des familles monoparentales.

Les femmes sont également confrontées à des obstacles professionnels tels que les « plafonds de verre », les « planchers collants » et des carrières en accordéon.

DES REVENDEICATIONS POUR UNE ÉGALITÉ RÉELLE

L'intersyndicale réclame :

- L'égalité salariale et de carrière entre les femmes et les hommes.
- La revalorisation des métiers à prédominance féminine.
- La mise en œuvre ambitieuse de la directive européenne sur la transparence salariale.
- L'abrogation de la réforme des retraites fixant l'âge légal à 64 ans, particulièrement pénalisante pour les femmes.
- Le renforcement des services publics, notamment pour la petite enfance.
- L'augmentation des moyens dédiés à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

**REJOIGNEZ L'INTERSYNDICALE SAMEDI 8 MARS À 14H00,
PLACE DE LA RÉPUBLIQUE, POUR UNE GRANDE MOBILISATION**
Parcours : République → Nation

Les outils CFDT pour préparer le 8 mars dans vos entreprises et vos administrations :
[le manifeste féministe de la CFDT](#), [le Violentomètre de la CFDT Île-de-France](#) et le
[Communiqué intersyndical francilien du 8 mars prochain](#).

UNION RÉGIONALE DES SYNDICATS CFDT D'ÎLE-DE-FRANCE
78 RUE DE CRIMÉE 75019 PARIS
TEL 01 42 03 89 00 - CONTACT@ILEDEFRANCE.CFDT.FR